

Accompagnement des écoles à la labellisation E3D

Le dossier de candidature est à remplir en ligne par l'école.

<https://ppe.orion.education.fr/hautfrance/itw/answer/s/paufm9UdBj/k/LabellisationE3D>

Le choix du niveau de labellisation

1. Engagement de la démarche

- la démarche E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propre au développement durable ;
- la démarche E3D est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire ;
- le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

2. Approfondissement

- formation progressive des personnels enseignants et d'encadrement de l'école ou de l'établissement au développement durable ;
- coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, sorties scolaires, classes vertes, etc.) ;
- émergence d'une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet ;
- premières actions de valorisation et de communication.

3. Déploiement

- modification globale du fonctionnement de l'école ou de l'établissement qui permet d'établir clairement la contribution de l'école ou de l'établissement à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ;
- montage d'actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs ;
- développement d'une éthique du développement durable propre à la structure impliquée, sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte ;
- la stratégie de pérennisation est clairement énoncée.

Rédaction du projet

- Intitulé du projet
- Résumé de votre projet (thématiques investies...)
- Objectifs pédagogiques
 - o Exemples : Acquérir des connaissances et des compétences permettant d'envisager les conséquences de nos comportements individuels et collectifs sur l'environnement ; Penser et appréhender les impacts des activités humaines ; Adopter une démarche responsable individuelle et collective...
- Problématiques travaillées
 - o Exemples : Comment s'impliquer dans des actions EDD ?...
- Démarche menée
 - o Listing des actions réalisées ou à venir dans l'école

Actions possibles

	Déjà engagée	A venir
Participation à un événement ponctuel (conférence, journée dédiée, collecte de vêtements ou denrées alimentaires , organisation d'un vide-dressing solidaire, plantation d'arbres...)		
Mise en place d'une politique structurelle (tri et récupération des déchets , politique de restauration durable, dispositif de médiation par les pairs...)		
Contribution aux sciences participatives et citoyennes avec déploiement d'une démarche scientifique (inventaire Vigie-Nature École, projet avec la LPO , projet Plastique à la loupe de Tara Océan...)		
Installations pérennes (élevage d'animaux, jardin, composteur , boîte à idées, table de troc...)		
Production d'articles journalistiques, BD, dessins d'humour, affiches		
Réalisation d'une émission de radio , vidéo, pièce de théâtre		
Production d'une vidéo support de message		
Tenue d'un stand, animation d'un atelier lors d'un événement DD		
Création d'un jeu en lien avec des enjeux DD locaux		
Implication dans un débat, pratique d'un jeu de rôle, participation à une animation ludique collaborative		
Rencontre avec d'autres acteurs (scientifiques, élus, partenaires...)		
Tutorat entre pairs		
Rédaction d'une charte , construction d'un projet collectif		
Sensibiliser à une alimentation saine, de qualité et durable (circuits courts et produits sous signe officiel de qualité et d'origine)		

Sensibiliser à l'agriculture durable (rencontre avec des agriculteurs/éleveurs, mise en place d'un potager pédagogique ...)		
Privilégier les produits sous signe officiel de qualité et d'origine (SIQO), notamment les produits issus de l'agriculture biologique		
Privilégier les produits locaux et de saison		
Sensibiliser les élèves et l'ensemble du personnel (une campagne d'affichage ou une vidéo animée)		
Réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire avec les élèves		
Inviter les élèves à prendre la quantité de pain réellement nécessaire (C'est un des produits les plus gaspillés dans les cantines) et installer un gâchimètre à pain		
Installer des tables de tri utilisables par les élèves, afin de trier les différents déchets (emballages, déchets alimentaires).		
Suivre l'évolution du gaspillage alimentaire à la cantine (pesée des biodéchets collectés, suivi du gâchimètre à pain) et fixer des challenges .		
Installer un poulailler pédagogique à l'école et nourrir les poules.		
Produire du compost et fertiliser un potager pédagogique.		
Mettre en place des installations pour observer et préserver des espèces menacées : des nichoirs et abreuvoirs pour les oiseaux, des ruches et des hôtels à insectes.		
Travailler avec des experts scientifiques et des associations reconnues dans leur domaine pour participer à l'inventaire des espèces (oiseaux, chauves-souris, hérissons, espèces végétales, etc.) dans le cadre d'un programme de sciences participatives.		
Faciliter l'accès des élèves à des espaces naturels de proximité, y compris en milieu urbain en facilitant l'accès et l'observation de la nature en ville.		
Planter des fleurs qui attireront papillons et abeilles, renforcer la diversité végétale et privilégier les plantes.		
Installer un jardin et/ou une mare pédagogique .		
Protéger les sols grâce au paillage et au compost.		
Supprimer autant que possible le bitume, végétaliser la cour et les espaces extérieurs.		
Planter des arbres ou participer à un projet de plantation d'arbres. Semer un espace de prairie fleurie.		
Établir un diagnostic de la production de déchets avec les élèves (quantité de déchets jetés par jour/mois/année) et établir un plan d'action pour les réduire, se fixer des objectifs.		
Limiter l'achat de produits avec des emballages.		
Éviter les produits en plastique, notamment préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille.		
Organiser des goûters et sorties zéro déchet .		

Économiser les consommables (papier, cartouches d'encre...).		
Éduquer les élèves aux enjeux des ressources en eau (grand cycle de l'eau) et aux enjeux de l'eau potable et de l'assainissement (petit cycle de l'eau), aux enjeux de l'eau dans le monde et aux tensions croissantes sur l'eau (sécheresses et inondations, pollutions).		
Installer des réducteurs de débit pour les robinets : par exemple les mousseurs peuvent réduire le débit de 30 à 50 %, les robinets thermostatiques peuvent permettre de réaliser de 10 à 30 % d'économie d'eau.		
Installer des chasses d'eau à double débit .		
Faire la chasse aux fuites d'eau, éventuellement en associant les élèves.		
Préférer l'utilisation de l'eau du robinet avec des carafes d'eau plutôt que de l'eau en bouteille.		
Installer un système de récupération d'eau de pluie pour les espaces verts, arroser avec un goutte-à-goutte et de préférence en soirée pour limiter l'évaporation.		
Connaître sa consommation énergétique et définir une trajectoire pour la réduire en associant la communauté éducative et les élèves.		
Chauffer les locaux l'hiver à maximum 19 °C en présence des occupants.		
Réduire significativement le chauffage le soir au départ des occupants et en cas d'absence prolongée d'occupant		
Aérer les locaux pour le renouvellement de l'air pendant quelques minutes seulement et supprimer les fuites d'air chaud vers l'extérieur lorsque les locaux sont chauffés (attention aux portes ouvertes, aux défauts d'isolation et d'étanchéité, etc.).		
Éteindre systématiquement lumière, chauffage et appareils en veille lorsque non nécessaire.		
Éviter la climatisation et n'y recourir qu'au-dessus de 26 °C dans les bâtiments qui en sont équipés ;		
Sensibiliser le personnel et les élèves par exemple par des affiches .		
Moderniser les installations de chauffage en privilégiant les équipements les plus performants, afin de permettre une régulation en fonction des plages d'occupation.		
Moderniser l'éclairage en privilégiant les LED et par la mise en place d'une régulation en fonction de la présence et de la luminosité.		
Améliorer la performance thermique de l'enveloppe : isolation des façades, si possible par l'extérieur, et de la toiture, modernisation des menuiseries extérieures.		
Identifier les sources locales d'énergie renouvelable ou de réutilisation (géothermie, réseau de chaleur, etc.).		

Étudier la faisabilité du déploiement de modes de production d'énergie renouvelable : panneaux photovoltaïques, énergie solaire, mini-éolienne, etc.		
S'inscrire dans un partenariat local pour la méthanisation des déchets organiques de la cantine avec des agriculteurs du territoire.		
Mettre en place un pédibus (ramassage scolaire pédestre sur le trajet domicile-école).		
Réaliser un garage à vélos ou trottinettes .		
Travailler sur un projet de piste cyclable avec la collectivité en mobilisant les élèves.		
Inciter à l'utilisation des transports en commun .		
Préférer les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun pour les sorties scolaires.		
Inciter les agents : si les trajets domicile-travail sont réalisés en covoiturage (passager ou conducteur), ils sont remboursés à hauteur de 200 €/an via le « forfait mobilités durables ».		
Inciter les parents : il est possible de recenser les trajets effectués sur la base d'un questionnaire puis de mettre en relation les parents ou alors de passer par les nombreuses applications de parents qui s'entraident		
Réaliser une enquête participative sur les modes de déplacement.		
Élaborer un plan de déplacement établissement scolaire (PDES).		
Prendre soin du matériel afin d'allonger sa durée de vie.		
Optimiser le niveau d'éclairage des écrans.		
Privilégier les connexions filaires et WIFI pour accéder à l'internet.		
Limiter les flux de données : préférer le téléchargement au streaming, diminuer la résolution de la vidéo ; partager en ligne uniquement les fichiers (vidéos, images...) qui semblent indispensables et les alléger ; limiter les messages et les pièces jointes volumineuses en favorisant les liens de partage ou de téléchargement (Apps, ENT...) ; privilégier les pratiques d'éco-conception web en cas de création de page ou site internet (moins de pages et de données à charger).		
Optimiser les impressions et les limiter au strict nécessaire.		
Inclure le numérique responsable dans la charte informatique de l'établissement.		
Acheter des consommables écoresponsables (papier, cartouches d'encre).		
Privilégier la visioconférence pour certaines réunions lorsque c'est possible et lorsqu'elle permet d'éviter un certain nombre de déplacements (et donc des émissions de CO2 liées aux transports)		
Faire connaître aux élèves, parents d'élèves et personnels l'état des lieux et les objectifs du numérique responsable dans l'établissement, en lien avec la collectivité.		

Réduire les inégalités et contenir les discriminations grâce à des dispositifs de lutte contre le harcèlement ou contre le racisme , notamment en formant des élèves, [...], à la médiation des conflits, ou bien en organisant des collectes et actions solidaires en lien avec des associations humanitaires		
--	--	--

Ressources

- Un guide pour agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées
- Un vademecum pour éduquer au développement durable à l'horizon 2030

<https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>

- L'éducation au développement durable à l'école élémentaire

<https://www.ecologie.gouv.fr/education-developpement-durable-ecole-elementaire>

- Se former au développement durable

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/acteurs-education/se-former>